Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

D.R.I.R.E. PICARDIE
- 7 DEC. 2006

PREFECTURE DE L'OISE

Installations classées pour la protection de l'environnement

Déclaration de changement d'exploitant

LE PREFET DE L'OISE
Officier de la Légion d'Honneur

Vu le code de l'environnement ;

Vu le décret 53.578 du 20 mai 1953 modifié et complété fixant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement ;

Vu le décret 77.1133 du 21 septembre 1977 modifié pris pour l'application des dispositions relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement, reprises au code de l'environnement, livre V, titre I^{er}, notamment son article 34 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 octobre 2006 délivré à la société Bocquet Logistic, réglementant le fonctionnement de la plateforme logistique située à Canly, route départementale 26, lieudit "la Solette" ;

Vu la déclaration de changement d'exploitant pour l'établissement susvisé souscrite le 15 novembre 2006 par le président de la société CalEast Gazeley Canly 1 ;

DONNE RECEPISSE

à la société CalEast Gazeley Canly 1, dont le siège social se trouve à Paris (75008), 125 avenue des Champs Elysées, de sa déclaration de changement d'exploitant susvisée.

Les conditions de fonctionnement de l'établissement, imposées au prédécesseur en nom, restent applicables.

Fait à Beauvais, le 5 décembre 2006

pour le préfet
et par délégation,
l'adjointe au chef de bureau,

Nadine Courselle